

# L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

## des rivières



“ Les voici revenus,  
les jours que vous aimez,  
les longs jours bleus et clairs  
sous des cieux sans nuages...”





# ÉDITO

## du Maire

2

FLORE THEROND >



Et oui, l'été revient, porteur de jours heureux et paisibles, de retrouvailles, de soirées étirées et, pour notre commune, d'afflux de touristes et de randonneurs curieux de découvertes et de rencontres.

Mais ce bel ensoleillement ne nous fait pas oublier les exactions des groupes radicaux qui ne respectent pas les valeurs humanistes de notre république inscrites sur le fronton de nos mairies : liberté, égalité, fraternité. S'attaquer comme ils l'ont fait à Saint-Brévin, aux biens et à la personne du maire constitue une atteinte grave et inadmissible à notre démocratie. Notre conseil municipal, qui tient à rappeler que les élus de la république mettent au service du bien être de leurs concitoyens leurs forces vives, a tenu à adresser au maire de Saint-Brévin le témoignage de son soutien et de sa sympathie.

Notre conseil a poursuivi son travail et ce premier semestre a été riche en réalisations que vous pourrez découvrir à la lecture de ce bulletin. Pour ma part, j'insisterai sur la concrétisation du budget participatif dont le projet avait été annoncé lors de la cérémonie des vœux le 13 janvier dernier. L'appel à projet lancé le 1<sup>er</sup> mars fixait la clôture de la réception des offres au 30 avril. Six offres ont été réceptionnées. Le jury composé de citoyennes et de citoyens volontaires et d'élus a validé quatre projets qui seront réalisés dans les mois à venir.

Notre équipe avait considéré, à juste titre, que des habitants de la commune étaient sans doute porteurs de projets utiles et valorisants, répondant à l'intérêt général. Le résultat a largement démontré la pertinence de faire appel aux idées et projets des habitants. Le budget participatif renforce le pouvoir d'agir des citoyens. Il fait émerger des projets concrets, reconnaît et encourage la créativité des habitants. Nous espérons que, l'an prochain, un nombre plus important de propositions nous permettra, grâce à de nouvelles offres, d'améliorer le vivre ensemble dans le cadre de cette démarche participative.

Poursuivons notre harmonieuse vie communale et profitons du bel été. N'hésitez pas à déguster, savourer et partager les plaisirs et les joies qu'il nous offre.





# L'agenda de l'été !



## Juillet

<b>Pot des estivants</b> Commune	Tous les lundis soirs - à 18h (Salle du conseil)
<b>Marchés nocturnes</b> Créateurs des Cévennes	Tous les mardis - à partir de 17h (Place du souvenir)
<b>Marché des paysans</b> Association des dimanches paysans	Dimanche matin - 8h30 à 13h (Square Maury)
<b>Concert</b> HARDI LES ARTS	1 <sup>er</sup> juillet - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Cérémonie</b> Commune	14 juillet - matin (Square Erignac)
<b>Bal des pompiers</b>	14 juillet - soirée (Parc Maury)
<b>Hebdo de l'été concert</b> Collectif MOM	16 juillet - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Foire artisanale</b> Lauz'art	19 juillet - journée (Esplanade)
<b>Hebdo de l'été concert</b> Collectif MOM	19 juillet - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Concert : Les Rolling Stones</b> Association des commerçants	22 juillet - soirée (Esplanade)
<b>Animation Vautours</b> + Projection film et Débat Association CoSciences	25 juillet - soirée (Esplanade et Genette Verte)
<b>Hebdo de l'été concert</b> Collectif MOM	26 juillet - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Concert : Tarn River Jam</b> Musique du monde, pop Association des commerçants	27 juillet - soirée (Place de la mairie)
<b>Animation Chauve-souris</b> Association ALEPE	27 juillet - 20h30 (Parc Arnal)
<b>Peintre dans ma ville</b> Mylène Chazel	29 & 30 juillet (Parc Maury Foyer personnes âgées)



## Août

<b>Pot des estivants</b> Commune	Tous les lundis soirs (Salle du conseil)
<b>Marchés nocturnes</b> Créateurs des Cévennes	Tous les mardis - à partir de 17h (Place du souvenir)
<b>Marché des paysans</b> Association des dimanches paysans	Dimanche matin - 8h30 à 13h (Square Maury)
<b>Hebdo de l'été concert</b> Collectif MOM	1 <sup>er</sup> août - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Marché de la laine et de la soie</b> Toison d'art	2 août - journée (Esplanade)
<b>Concert : Les frères de loin</b> (Blues) Association des commerçants	2 août - soirée (Esplanade)
<b>Hebdo de l'été concert</b> Collectif MOM	9 août - soirée (Théâtre de verdure)
<b>Concert : Garden Swing</b> (Swing + atelier de danse) Association des commerçants	11 août - soirée (Place de la mairie)
<b>Fête du 15 août</b> Comité des fêtes	14 & 15 août - soirée (Parc Maury)
<b>Foire artisanale</b> Lauz'art	16 août - journée (Esplanade)
<b>Concert : Une voix, une guitare</b> (Jazz) Association des commerçants	17 août - soirée (Esplanade)
<b>Animation Hirondelles</b> Association LPO	20 août - 14h à 17h (Esplanade)
<b>Concert : Mango Trio</b> (Salsa) Association des commerçants	22 août - soirée (Place de la mairie)

3



## Sommaire

- 3 AGENDA DE L'ÉTÉ
- 4-5 TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- 6-7 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
- 8-9 CULTURE, ANIMATIONS
- 10-11 ÉCONOMIE, TOURISME
- 12 AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE
- 12 PORTRAIT : ALAIN JAC

Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières  
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : mairie@flocroisrivières48.fr  
Directrice de la publication : Flore THEROND  
Comité de rédaction : Damien ROUME - Thomas RIVÉ - Anne-Claire TURPIN - Marion PERIGNON  
Jean-Philippe ROUX - Edmond THÉRON - Xavier CAMPODARBE - Elodie BARRIOL  
Christian RAMEAU - Romain DURAND  
Conception et impression : 1 500 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48

4



## RUE DU THÉROND

La commune de Florac Trois Rivières a mis en place une stratégie globale pour favoriser les modes de déplacement doux au sein de son centre-bourg. L'objectif principal du réaménagement des rues du Thérond, de Notre-Dame et des Casernes est d'accorder davantage d'espace aux piétons et aux cyclistes.

En plus des travaux de rénovation des infrastructures d'eau et d'assainissement entrepris par la Communauté de Communes, la commune a profité de cette intervention pour requalifier la rue du Thérond qui dessert le cœur de ville. Cette rue est désormais désignée comme une "zone de rencontre", avec une limitation de vitesse à 20 km/h pour les véhicules motorisés. Elle présente la particularité de donner la priorité aux modes de déplacement doux, tels que la marche et le vélo. Ainsi, les voitures ne sont pas privilégiées sur cet axe, au bénéfice des piétons et des cyclistes.



## RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRE & MATERNELLE

Depuis le mois de mars 2023, la commune a missionné un bureau d'étude (EPIC) pour réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation des écoles communales, l'aménagement de la cour intérieure ainsi que la place du Saguenay.

Cette étude doit permettre de proposer plusieurs scénarios d'aménagements ainsi que plusieurs hypothèses en termes de phasage et d'organisation des travaux préconisés.

Par ailleurs, au vu du contexte actuel, la collectivité s'engage sur un plan de rénovation thermique et fonctionnel des écoles qu'elle veut exemplaire. Ainsi, l'assistant à maîtrise d'ouvrage devra définir des objectifs en matière de rénovation et de consommation énergétique des bâtiments.

Après une phase de diagnostic et de consultations des différents acteurs, les scénarios d'aménagements seront prochainement présentés en conseil municipal. Une fois cette première étape validée, le chemin sera encore long pour obtenir les financements nécessaires pour la réalisation du projet et lancer les procédures de recrutement d'un architecte puis des entreprises pour réaliser les travaux.

## PARKING DE L'ANCIENNE GARE



L'aménagement du parking de l'ancienne gare et plus globalement de l'ensemble du secteur offre aujourd'hui une porte d'entrée remarquable pour le centre-ville de Florac.

Toutes les entreprises et bureau d'études ayant œuvré sur ce chantier ont réalisé un travail de grande qualité qui donne pleine satisfaction aux différents usagers de ce quartier.

### DÉSIMPÉRMÉABILISATION DU PARKING

Des solutions innovantes pour le territoire ont été mises en œuvre concernant la gestion des eaux pluviales. Ainsi, 903m<sup>2</sup> d'aire de stationnement ont été réalisés en "casier", constitué d'un mélange de graves naturelles compactées pour maintenir une portance adaptée au stationnement des véhicules tout en lui conférant un caractère drainant. Les eaux de pluies ne sont donc pas directement renvoyées dans le Tarnon mais s'infiltrent progressivement dans le sol.





## AMÉNAGEMENT DU HAMEAU DE LA ROUVIÈRE

Les travaux d'aménagement de la ruelle principale du hameau de la Rouvière, programmés en 2021, ont enfin été réalisés courant mai.

La patience des riverains a porté ses fruits, l'aménagement réalisé par l'entreprise AB Travaux Services embellit considérablement la traversée du hameau.



### LA COMMUNE DE FLORAC-TROIS-RIVIÈRES POURSUIT L'ÉLABORATION DE SON FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

**A la suite du diagnostic, en ce début d'année, 6 ateliers ont été organisés pour discuter des grands enjeux de la commune (scénario de développement démographique, investissement des tissus bâtis existants, définition de projets exemplaires, mobilités, économie, paysage et patrimoine). Ils ont permis aux élus d'amorcer des orientations pour la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).**

Cette pièce stratégique du PLU déterminera les choix de la collectivité pour les années futures. Des axes forts ont commencé à se dégager : encourager au réinvestissement du centre bourg de Florac (dans la lignée des projets des îlots Dides et Puel), donner la priorité au piéton dans l'espace public, pérenniser l'activité agricole et encourager les nouvelles installations...

Si le PLU est souvent perçu sous un angle essentiellement quantitatif (quelle surface à urbaniser dans les 10 prochaines années ?), il vise aussi à encadrer les futurs projets et aménagements par des prescriptions qui se veulent qualitatives.

A ce titre, le PLU est aussi une boîte à outils au service de la collectivité pour qu'elle puisse influencer sur son évolution, tant à l'intérieur des tissus bâtis existants que dans les futures extensions.

Il est prévu une finalisation du PADD à la rentrée et un arrêt du dossier début 2024. La phase "administrative", comportant notamment l'enquête publique, prendra alors une grande part de l'année prochaine.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours exprimer vos demandes et remarques dans un registre de concertation dédié, disponible à l'accueil de la mairie. Une première réunion publique se tiendra à la rentrée avec la présentation du diagnostic et du PADD.



5

### REMISE EN SERVICE DES FONTAINES DE FLORAC

**Durant les travaux de réfection de la rue du Thérond, l'équipe de bénévoles de l'Association Fontaines des Trois Rivières a œuvré pour remettre en service les deux fontaines qui ne coulaient plus depuis de nombreuses années.**

Prenant sur leur temps libre, Bernard, Eric, Laurent, Vincent, Roger, Joachim ont effectué un travail remarquable de pose de nouvelles conduites, de branchements, d'équipement de pompes et de robinetterie.

La rue est à nouveau ouverte à la circulation et les piétons et les automobilistes peuvent voir les 2 fontaines mises en eau. Elles fonctionnent sans prélèvement car l'eau qui coule repart à la rivière.

Le travail réalisé par cette équipe de bénévoles permet l'ouverture de huit de la vingtaine des fontaines du bourg. Le prochain chantier, relativement lourd, permettra la remise en service de la fontaine des Quatre Vents.

Bon courage et félicitations aux citoyens actifs de L'Association Fontaines des Trois Rivières pour leur participation à l'embellissement de la commune et à la sauvegarde de son patrimoine !







6

## LE PARC ARNAL

### UN PEU DIFFÉRENT CE PRINTEMPS

Vous avez peut-être pu constater que le parc Paul Arnal ne revêt pas les mêmes atours que les années précédentes. Effectivement certaines zones du parc ont gardé leurs "cheveux longs". Cela ne résulte en aucun cas d'un manque d'entretien ou de négligence. Au contraire, il s'agit de la mise en œuvre d'une approche de gestion différenciée du parc, et nous allons vous expliquer en quoi cela consiste.



**Le principe d'une gestion différenciée est d'adapter les pratiques d'entretien, au sein du parc, en fonction des objectifs et des usages de différentes zones.**

**Concrètement, cela signifie que nous tondrons l'herbe ras dans les endroits nécessitant une visibilité accrue pour des raisons de sécurité ou d'entretien (montées d'escaliers peu apparentes, zones de signalisation, abords des poubelles...) ou dans les zones à usage spécifique (aires de jeux, aires de pique-nique, gradins, station de captage...). En revanche, nous laisserons une végétation plus libre se développer dans les zones les moins fréquentées, favorisant ainsi la biodiversité.**

En adoptant une fauche plus tardive, nous permettons aux plantes de fleurir et de monter en graines, ce qui augmentera la diversité floristique du parc. De nombreux insectes, tels que les papillons et autres pollinisateurs, se joignent également à ce ballet printanier.

Pour notre commune, cette approche de gestion différenciée constitue encore un test qui s'inscrit dans les mesures mises en œuvre dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communale.

En collaboration avec le Parc national des Cévennes, un suivi régulier sera effectué pour rendre compte de l'évolution de la faune et de la flore.

Il est essentiel d'informer les usagers du parc et de recevoir leurs avis sur les problèmes éventuels rencontrés afin d'ajuster cette nouvelle approche de gestion. Nous vous encourageons donc à observer attentivement tous ces changements et à nous faire part de vos observations.

Aussi, sachez que vous pouvez apporter votre contribution à l'inventaire de la faune et de la flore du parc en prenant des photos des plantes et des insectes et en les postant sur l'application "Inaturalist" afin de les partager avec tous les observateurs.

Votre participation est précieuse pour mieux comprendre et préserver la biodiversité de notre parc.

## CHAUVE QUI PEUT !



On estime qu'entre 2006 et 2019, les effectifs de chauves-souris se sont effondrés de 54% en France. Toutes les espèces sont aujourd'hui protégées par la loi.

Dans nos maisons, nous retrouvons principalement 5 espèces. Certaines hivernent dans nos caves, d'autres peuvent mettre bas sous nos toitures ou simplement s'abriter quelques journées derrière un volet ou une structure en bois. Voici quelques conseils pour aider à leur protection.

- Vous prévoyez des travaux de rénovation de toitures ou du bâti ? Essayez de penser à de petits aménagements pour leur permettre de rester sur les lieux (cloisonnement, mise en place de nichoirs...).
- Un conseil qui vaut pour toutes les espèces : l'utilisation des pesticides dans les jardins est à bannir pour préserver les insectes qui constituent leur source d'alimentation.
- Elles font partie des espèces impactées par la pollution lumineuse. Une raison de plus pour éteindre les lumières et rallumer les étoiles !
- Il est tout à fait imaginable de disposer une bâche sous la zone occupée pour récupérer leur guano et utiliser cette ressource comme un fertilisant naturel.
- Comme souvent, la connaissance de ces espèces est essentielle pour mieux les protéger. Il est donc important de signaler les observations, en particulier lorsqu'il s'agit des colonies de reproduction (en été). Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous renseigner auprès du parc national des Cévennes.

## LES CROTTES... STOP

La mairie de Florac Trois Rivières a lancé une campagne contre les déjections canines après avoir constaté avec regret que les rues du centre-ville étaient parsemées de crottes abandonnées par des propriétaires irresponsables.

Au-delà de l'impact sur la propreté, ces déjections canines posent également un problème sanitaire et environnemental. De nombreux panneaux ont été installés à divers endroits de la ville qui rappellent avec une note d'humour mais très sérieusement que ne pas ramasser les déjections de son chien peut entraîner une amende pouvant atteindre 150€.

La décision de ne plus distribuer de sacs plastiques a été prise délibérément, car ils étaient utilisés de manière excessive, entraînant ainsi une pénurie fréquente et engendrant des coûts importants.

Cette campagne demande tout simplement aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et d'assumer la responsabilité de leur animal de compagnie. La voirie est un espace public partagé par tous, respectons la, respectons nous !





# NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE !

## QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.



L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

## POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.



## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

*Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (sauf exceptions décrites dans le chapitre suivant), en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.*

## À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Les producteurs de déchets verts concernés sont :  
**les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les paysagistes, les collectivités territoriales.**

*Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).*

## Qui FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe **aux communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)



## QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Cette interdiction ne concerne pas :

- le brûlage des déchets verts agricoles ;
- l'écobuage (pratique de brûlage de végétaux sur pied à des fins agricoles) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- le débroussaillage lié au risque de feu de forêt ; (cas d'obligation prescrite par le code Forestier)

qui relèvent d'autres réglementations.

## ATTENTION

En cas d'épisode de pollution, les dérogations et les cas d'exceptions sont suspendus sur les zones couvertes par un **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**.

## LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie.

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.



Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :



**13 000 KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;



**14 000 KM** parcourus par un véhicule essence récent ;



**3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

**3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par AIMD Auvergne-Rhône-Alpes 2017)





## FESTIVAL "VUES DU QUÉBEC"

ENCORE UN SUCCÈS  
POUR CETTE 14<sup>ÈME</sup> ÉDITION !

La 14<sup>ème</sup> édition de Vues du Québec s'est clôturée dimanche 23 avril et enregistre une nouvelle fois une hausse record de sa fréquentation.

**Après 6 journées de cinéma québécois, 42 films présentés, dont 20 long-métrages inédits en France, 17 invités venus à Florac découvrir "Vues du Québec", le festival de cinéma de Florac, a enregistré plus de 2 700 spectateurs, en hausse de 43% par rapport à l'année précédente !**

La plus petite sous-préfecture de France et ses 2 100 habitants a reçu cette année plus de 30 québécois (invités, accompagnants, visiteurs et expatriés), une première dans l'histoire du festival. L'équipe organisatrice se félicite d'une édition record sur tous les plans, avec près de 20% d'augmentation de la fréquentation en salles comparativement à 2019. En quelques années, le festival a doublé son nombre de spectateurs et proposé de très nombreuses activités annexes : théâtre, danse, concert et même une soirée karaoké qui a réuni de nombreuses et nombreux chanteurs amateurs.

Le festival donne rendez-vous du 2 au 7 avril 2024 pour une 15<sup>ème</sup> édition anniversaire déjà en cours de préparation... et continue sa mission autour de la découvribilité du cinéma québécois en France toute l'année avec des sorties en salles dont "Comme une vague", de Marie-Julie Dallaire, le 31 mai 2023.



## FESTIVAL "CONTES & RENCONTRES"

La 32<sup>ème</sup> édition du festival "Contes & Rencontres" organisé par la Fédération des Foyers ruraux de Lozère, s'est déroulée dans 33 villages lozériens où sont déployés les Foyers ruraux, au nombre de 63. Dans chaque lieu, les représentations ont été portées et organisées par des équipes de bénévoles répartis.

Le collectif chargé de la programmation et du suivi du projet est composé de salariés et d'administrateurs bénévoles passionnés par le conte, parmi lesquelles Marie Huguet et Sylvie Chabrol, toutes deux anciennes employées.

**"Contes & Rencontres 2023" ce fut : 15 jours de festival intenses et riches en émotions du 11 au 25 février avec 11 conteurs venus de différents horizons qui ont fait voyager les 2 720 spectateurs présents aux 23 représentations sur le territoire lozérien, mais aussi 39 Foyers ruraux qui co-organisaient les spectacles et 13 spectacles en tournée sur l'ensemble du département.**

Rendez-vous en 2024 pour continuer à célébrer l'art du conte et à enrichir les liens entre les habitants des villages lozériens.







## 53<sup>ÈME</sup> RALLYE DE LOZÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Le 53<sup>ème</sup> Rallye de Lozère, qui s'est tenu du 28 au 30 avril 2023, organisé par l'ASA Lozère a attiré bon nombre de passionnés de sports automobiles.

En 2022 l'édition du rallye avait connu de nombreux abandons, et au vu des conditions prévues cette année on pouvait s'attendre au pire mais cela n'a pas découragé les participants, puisqu'une centaine d'engagés ont répondu présents. Parmi eux, Michaël Reydellet grand vainqueur de cette édition s'est largement distingué, assommant la concurrence, et ce malgré les routes détrempées.

Souignons également la participation de Morgane Partal, seule femme pilote du rallye, venue spécialement de la Réunion !

Outre le spectacle sur les routes, le Rallye de Lozère aura eu un impact indéniable sur l'économie locale grâce à l'afflux de visiteurs dans les campings et commerces locaux.

Retrouvez toutes les informations et le classement sur <http://www.asalozere.org/>

## LE VÉLO MIS À L'HONNEUR

Le 13 mai 2023, Florac Trois Rivières organisait la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête du Vélo. Malheureusement la pluie s'est invitée obligeant les organisateurs à annuler la manifestation.

Cet événement a été créé dans le but découvrir ou redécouvrir les bienfaits du vélo, que ce soit en termes de santé, d'environnement ou de mobilité mais également de partager des moments conviviaux avec petits et grands !

Le programme bien huilé est gardé sous le coude car il a été convenu de reporter la fête avant la fin de l'année. Comme prévu, vous pourrez participer à une balade à vélo en direction du causse Méjean, qui abordera les techniques nécessaires pour gravir les montées et les cols sans trop vous fatiguer. Une autre sortie à vélo sera également organisée, comprenant une lecture des paysages. Pour le plaisir des plus jeunes, une session d'initiation et de démonstration au pumphtrack sera proposée, comme chaque année. De plus, un quiz sur la sécurité routière permettra de tester vos connaissances, et un atelier de réparation sera disponible pour entretenir vos vélos. Le tout se déroulera dans une ambiance musicale assurée par un DJ.

En préparation de cette fête, un challenge interprofessionnel a vu le jour cette année sous le nom de "Au boulot à vélo !". Le principe est simple : encourager les collectivités locales et les entreprises de la commune comptant plus de 10 salariés, à participer à un petit concours en incitant leurs employés à parcourir le plus de kilomètres possibles pendant toute la semaine. Cette initiative vise à rassembler autour d'une cause commune, à encourager ceux qui hésitent encore à utiliser le vélo pour se rendre au travail et surtout à créer un événement amusant et stimulant. L'Institut Agro de Florac a remporté le titre cette année avec 130 km au compteur, mais il sera remis en jeu l'année prochaine !

En parallèle de la fête du vélo, plusieurs ateliers de remise en selle sont organisés les 3, 10, 17 et 24 juin, et une autre session est prévue pour le mois de septembre.

Ces ateliers, encadrés par l'agence Lozérienne de la mobilité, s'adressent à tous les adultes souhaitant (re)découvrir le vélo ou se sentir plus à l'aise dans leur pratique. Ils permettent aux participants d'apprendre les règles de sécurité à vélo, d'améliorer leur équilibre et leur maîtrise du vélo, de découvrir les équipements de sécurité, ainsi que de se perfectionner dans différentes situations de circulation.

Les ateliers suivent une progression chronologique, en commençant par les bases du vélo avec les techniques de freinage, le changement de vitesse et le positionnement sur le vélo. Ensuite, ils abordent les astuces pour se déplacer en toute sécurité dans les zones urbaines, les situations d'urgence et les exercices de freinage et d'évitement d'obstacles pour aboutir sur un dernier atelier avec une sortie dans Florac. Ils se déroulent en petit groupe de 6 à 8 personnes pour permettre un apprentissage individualisé et une meilleure interaction.

Le RDV se fait devant la maison de l'office de tourisme et il est préférable de venir avec son propre vélo et ses protections mais des vélos peuvent être prêtés en cas de besoin. Les places étant limitées n'hésitez pas à vous inscrire d'ores et déjà pour la session de septembre, directement à l'accueil de la mairie, par mail à [mairie@floractroisrivieres48.fr](mailto:mairie@floractroisrivieres48.fr) ou par téléphone au 04 66 45 00 53.





## UN BUDGET 2023 SOLIDAIRE

**LA MUNICIPALITÉ CHOISIT DE  
NE PAS AUGMENTER SES TAUX DE FISCALITÉ,  
MALGRÉ L'INFLATION QUI ALTÈRE  
LES FINANCES COMMUNALES**

10

Le 13 avril 2023, le Conseil Municipal était réuni sur un ordre du jour essentiellement consacré aux finances de la commune.

Dans la lignée du débat d'orientation budgétaire du 23 mars dernier, les élus floracois ont voté le budget 2023 après avoir validé les comptes de 2022, selon les orientations précédemment définies.

L'exercice 2022 retranscrit le retour à la normale de l'activité municipale, après deux années ralenties par la crise sanitaire: les recettes de fonctionnement ont été dynamiques, et les projets d'investissement se sont succédés: le nouveau pumptrack a vu le jour pour le bonheur des plus petits et des plus grands, l'îlot Dides a été finalisé, permettant la création de neuf logements, les rues Théophile Roussel et de la Chicane ont été refaites pour rendre plus agréable le centre-ville. Les dépenses énergétiques et la hausse du coût des matières premières n'ont pas épargné le budget de la commune: elles ont engendré une augmentation de 149 240,04€ par rapport à 2021.

Principaux partenaires pour co-financer les projets de la commune, l'État, la Région Occitanie, le Département de la Lozère et même l'Europe contribuent à la redynamisation de la ville-centre qu'est Florac Trois Rivières. Cependant, les délais parfois très longs pour percevoir certaines subventions, ont contribué à constituer un déficit d'investissement, que le budget 2023 doit intégrer et résorber.

Le budget 2023 tel qu'il a été voté, à l'unanimité, est donc un budget de rigueur: il devra s'atteler à recouvrer les subventions afférentes aux projets structurants portés pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, tels que l'aménagement de l'entrée de ville par l'ancienne gare, celui de la rue du Théron. Pour financer la part restant à charge de la collectivité de ces équipements durables, un emprunt sera nécessaire.

Au vu de l'inflation persistante qui touche tous les acteurs économiques, le Maire, Flore Théron, et son Conseil municipal, ont exprimé leur volonté déterminée de préserver les contribuables floracois, en maintenant ses taux de fiscalité à un niveau stable depuis 2017. La collectivité fait ainsi le choix d'opérer des économies dans son fonctionnement et de marquer une pause dans ses investissements. Selon Flore Théron, le Maire, "nous devons activer des mesures fortes, pour améliorer notre capacité d'autofinancement, dans l'objectif d'être en condition de lancer, dans les années à venir, la restructuration des écoles publiques, la priorité de notre mandat".

## BUDGET PARTICIPATIF UNE PREMIÈRE ANNÉE FRUCTUEUSE !



La mairie de Florac Trois Rivières a mis en place au mois de mars un budget participatif dans le but de renforcer l'engagement et la participation citoyenne. Ce dispositif de démocratie citoyenne participative permet aux habitants de proposer et de voter des projets d'intérêt général destinés à améliorer le cadre de vie de la commune. Les projets soumis peuvent concerner différents domaines tels que la culture, l'environnement, l'urbanisme, le sport, l'éducation, le cadre de vie, la vie sociale..., pourvu qu'ils répondent aux conditions de servir l'intérêt général, être de la compétence de la commune et relever de dépenses d'investissement.

**LE BUDGET PARTICIPATIF EST UNE OCCASION UNIQUE  
POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX  
ET DE PROPOSER DES PROJETS QUI RÉPONDENT À LEURS BESOINS**

Tous les citoyens avaient jusqu'à la fin du mois d'avril pour déposer leur dossier ou leur candidature pour faire partie de la commission citoyenne.

Pour cette première année, un total de six dossiers ont été déposés et la commission s'est réunie le mardi 23 mai pour étudier les propositions et rendre son verdict. Présidée par Mme le Maire, la commission était composée de représentants de la mairie, notamment Mme Rossetti, Mme Granier, Mme Martin, M. Clément et M. Grasset, conseillers municipaux, ainsi que des citoyens volontaires, dont Mme Aubert, Mme Durand, Mme Behr, Mme Hugon, M. Perri, M. Perignon et M. Delon. Parmi les six dossiers déposés, quatre ont été retenus, répondant aux critères énoncés dans le règlement à savoir :

- » **L'aménagement de la cour du foyer rural et de la bibliothèque** en un espace partagé, végétalisé et pédagogique, proposé par le foyer rural.
- » **La création d'un kit composé de toilettes sèches et des bacs de tri** à mutualiser, proposé par Les Gens de la soupe.
- » **L'achat de jeux géants, jeux de plateaux et jeux de construction** pour compléter l'offre de la bibliothèque et du festival Floracopoly, proposé par Les amis de la bibliothèque.
- » **La réhabilitation de la fontaine des quatre vents** située à l'intersection de la rue des quatre vents et rue du pêcheur, proposé par l'association "Fontaines des trois rivières".

Les projets ont été choisis en fonction de leur adéquation avec les critères préétablis, en prenant en compte leur faisabilité, leur impact sur la communauté et leur contribution potentielle à l'amélioration de la vie locale. Un budget total de 14 140€ sera alloué à l'ensemble de ces initiatives.

**BUDGET PARTICIPATIF ?**

**BUDGET PARTICIPATIF** Florac

**C'est quoi ?**

- Enveloppe de 20 000€ pour l'année 2023
- Vous proposez et votez pour des projets d'intérêt général destinés à améliorer le cadre de vie

**C'est quand ?**

Du 1er Mars 2023 au 30 Avril 2023

**Pour qui ?**

Tous les habitants de Florac dès 16 ans !

**Déposez votre projet !**

Les formulaires sont disponibles sur internet ou en mairie.

**Toutes les infos**

<https://www.floractroisrivières.fr/le-budget-participatif/>

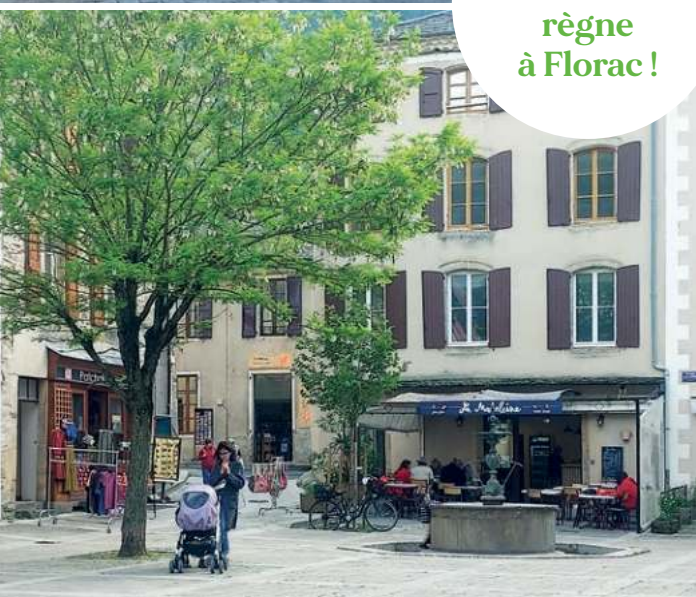
**Qui vote ?**

Vous et les élus !





Une effervescence règne à Florac !



## UN VENT DE DYNAMISME SOUFFLE CHEZ LES COMMERÇANTS FLORACOIS !



11

En effet, la place de la mairie ne cesse de reprendre vie avec la réouverture du café "La Madeleine" après travaux, désormais dirigée par Théo Dupont, Lorelei Montet et Jules Martin.

Valérie et Cédric Cuenca, nouveaux arrivants sur la place, ont ouvert leur boutique de produits locaux dans l'ancien local de la presse, ajoutant ainsi à l'attractivité du lieu.

Enfin, Laure Bury, la nouvelle gérante et cuisinière, a repris en main le restaurant "Les Camisards".

Confirmant le dynamisme de la capitale du sud Lozère, d'autres nouveaux commerçants ont aussi récemment investi la commune, comme Christie Blanc "Le cri du castor" et Emma Michel "Ma p'tite laine" avec leur boutique de vêtements et accessoires installée sur l'esplanade, à proximité d'une nouvelle crêperie, "Les P'tits Cévenols", qui vient également d'ouvrir ses portes. La nouvelle friperie de la Croix-Rouge s'est aussi installée dans les locaux de l'ancienne "Cazelle des artistes", rue Armand Julié.

Cette période ne se caractérise pas uniquement par l'arrivée de nouvelles enseignes, mais aussi par une transformation positive des commerces historiques comme la transmission de la boutique "Tuff's Aventure" de Jean-Pierre et Norbert Tuffery à Cédric et Aimelyne Bouzin. De plus, l'équipe de Bio'jour a récemment déménagé dans l'ancienne droguerie de l'Avenue Monestier, bénéficiant ainsi d'un espace plus grand. Par conséquent, les anciens locaux de Bio'jour ont été repris par les "Ateliers de la Pompe" et la "Maison du vélo" pour y établir leurs activités respectives.

Au cours de l'été, l'association des commerçants prévoit aussi de régaler les habitants avec de nouvelles animations au cœur du village.

Florac, ville endormie ? Il faut pourtant admettre que la commune a de beaux jours devant elle !

## NOUVEAUTÉ EN 2023 DES VISITES DE VILLAGES AU MOIS DE MAI

L'Agence d'Attractivité Gorges Causses Cévennes a innové en 2023 en proposant ses Flâneries Villageoises de Florac, Meyrueis et Sainte Énimie pour le week-end de l'Ascension.

Ces visites de villages ont habituellement lieu en période estivale mais souhaitant élargir la fréquentation du territoire sur les ailes de saison, l'Agence d'Attractivité Touristique a organisé ces manifestations sur ce pont de mai.

Les flâneries villageoises ont connu un grand succès, malgré une météo mitigée. Réunissant au total plus de 80 personnes sur l'ensemble des 3 visites. Sandie Blanc, guide et conteuse professionnelle, nous informe que ces participants ont été ravis de pouvoir assister à ces visites guidées gratuites à cette période creuse de l'année.

Les flâneries villageoises ont donc un bel avenir devant elles et devront perdurer en tant qu'animations incontournables du territoire. L'Agence d'Attractivité Touristique voit là une belle opportunité de reconduire ce projet sur d'autres dates, aussi bien printanières qu'automnales.

En attendant, n'oubliez pas de consulter le site de l'Agence d'Attractivité Touristique pour connaître les futures dates des visites de villages. En juillet et août vous retrouverez le programme des flâneries villageoises, et notamment celles d'Espagnac, Barre des Cévennes et La Malène qui viennent compléter l'offre existante.

[www.cevennes-gorges-du-tarn.com](http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com) / 04 66 45 01 14 / [info@attractivite-touristique-gcc.com](mailto:info@attractivite-touristique-gcc.com)







**campus connecté**

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2023

Envie d'étudier tout en restant en Lozère ? Projet de reconversion ou de reprise d'études ?

**Le Campus connecté de Florac vous accueille dans ses locaux, au sein de l'Institut Agro partenaire du projet, et vous aide à réussir votre formation à distance (BTS, licence, master, préparation de concours, DAEU...).**

À la différence d'une formation à distance classique, le Campus connecté propose un véritable accompagnement des étudiants, qui s'effectue du démarrage de la formation jusqu'au passage des examens, en se basant sur les besoins de l'étudiant et en y apportant des réponses personnalisées.

Cet accompagnement individualisé, couplé à la mise à disposition de matériel informatique récent et performant, le tout dans un cadre de travail studieux et convivial sont autant d'avantages dont ont pu bénéficier 18 étudiants depuis la création du Campus en septembre 2021.

Les inscriptions pour la rentrée 2023 sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez contacter directement la tutrice ou bien remplir le formulaire de pré-inscription disponible sur le site de la Mairie de Florac :

<https://framaforms.org/formulaire-de-pre-inscription-campus-1651676489>

Tél. : 06 75 84 11 40 - Mail : [campus-connecte@floractroisrivieres48.fr](mailto:campus-connecte@floractroisrivieres48.fr)



12

## PORTRAIT

# Alain Jac, COLLECTIONNEUR les pompes, ESSENCE DE SA PASSION...



Alain Jac, 64 ans, est bien dans ses... pompes. Et pour cause, il en possède des dizaines dont quelques superbes et parfois étonnants exemples dans son musée personnel, ouvert seulement aux initiés. Ah oui, les pompes, elles sont à essence !

*"Depuis l'âge de vingt ans, je collectionne, confie le Floracois nouvellement retraité. J'ai commencé par les voitures datant d'avant 1940. Je pense que cela vient de mon enfance, mon père avait une vieille Peugeot 301 dans le jardin, destinée à la casse, et j'aimais m'y amuser... Et puis, la passion pour les anciennes pompes à essence est venue naturellement, finalement tout est lié"*

Mais où donc peut-on trouver ces précieux objets du passé ? *"Bien souvent chez les paysans, confie l'ancien artisan féru de mécanique. Ils avaient des pompes pour les tracteurs. Une fois, quelqu'un me dit qu'il en connaît deux en train de pourrir dans une cour, j'y suis allé et j'ai pu récupérer des pompes montées sur un pied en fonte"*.

L'apparition des pompes à essence coïncident bien sûr avec le développement de l'automobile, du moteur à explosion. La plus ancienne dénichée dans les Cévennes par le collectionneur remonte à 1918. *"J'aime redonner vie à ces objets, j'aime les réparer et je confie la peinture à un carrossier de Florac"*. Et le résultat est remarquable !

Au-dessus de La Grange (boutique de vêtements pour femmes tenue par son épouse), Alain Jac a aménagé un espace éblouissant, c'est le cas de l'écrire. Couleurs vives rehaussées par les éclairages, logos de marques anciennes et toujours actives (Yacco par exemple qui a plus de 100 ans), dessins stylisés dont certains étonnamment modernes...c'est comme un gigantesque sapin de Noël proposant un voyage dans le passé.

Alain Jac continue de chiner, de fureter chez les brocanteurs et d'épaissir son carnet d'adresses de passionnés.

Récemment, une personne qui était venu visiter son "musée" l'a appelé pour lui signaler l'existence d'une antique pompe de 1918. Il est allé la chercher et bientôt le "char romain" aura sa place - une pièce unique et surprenante !

“  
J'aime redonner vie à ces objets, j'aime les réparer  
”

### EN QUELQUES MOTS...

Alain Jac possède des milliers d'objets, du porte-clés à la pompe Shell en passant par le bidon d'huile des années 30 et la plaque émaillée Michelin - la plus récente étant une pompe Mobil des années 2000.

Sa collection de voitures compte une Torpedo B12 Citroën de 1927, une Peugeot cabriolet 1937 et une Peugeot 201 de 1934 qu'il restaure actuellement. Oui, Alain Jac a toujours quelque chose à faire, avec sa tête et ses mains - et la patience, la minutie des "artistes" de la mécanique.

